

## Membre:



Cotisation annuelle (pour UNE discipline et UN chien)

CHF 200.—/an



Supplément **par discipline** et/ou **par chien** supplémentaire

+ CHF 100.—/an



La cotisation doit être payée avant le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année sans quoi vous serez exclus des cours pour l'année suivante (votre facture vous sera envoyée courant du mois d'octobre).



<u>Selon l'article 8 de nos statuts inchangés depuis l'ouverture de notre club :</u> (Visible également sur notre site)

→ Si la démission intervient au cours de l'exercice annuel, la cotisation pour l'année en cours reste due.

## Nouveau membre AVEC inscription au club:

Cotisation pour les nouveaux membres arrivés en cours d'année à payer après les 3 cours d'essai. (Uniquement pour la première année et pour UNE discipline et UN chien) :

•	•
J	v_
•	. o
	•

Inscription entre janvier et juillet

CHF 200.—



Inscription entre août et décembre

CHF 100.—



Supplément **par discipline** et/ou **par chien** supplémentaire

CHF 100.—

## Nouveau membre SANS inscription au club:

Si après les 3 cours d'essai vous ne souhaitez pas vous inscrire au club, nous demandons CHF 10.-par cours suivi à verser sur notre compte bancaire svp.



Hot Dog's Chablais Page 2 sur 2

## Infos bancaires



**IMPORTANT**: merci de mentionner le nom du/des chien/s avec qui vous participez aux cours.

Bénéficiaire HOT DOG'S CHABLAIS

1860 Aigle

IBAN CH97 8058 8000 0075 3917 7

Banque Raiffeisen du Haut-Léman

Agence de Vouvry Grand Rue 10 1896 Vouvry

Clearing 80588

SWIFT-BIC RAIFCH22